

Fiche N°

ESX 28

Révision

2

Date de publication

25/05/2023

Références du texte réglementaire

AM du 20 novembre 2017 Art. 23

Mots clés

Intervention

Echangeur à plaques

Sujet

Définition de la notabilité d'une intervention sur un échangeur à plaques non soudées (titre V AM du 20 novembre 2017)

Question

Comment classer les différentes interventions sur un échangeur à plaques non soudées?

Réponse

En application du §2 du guide de classification AQUAP 99/13, la classification par type d'intervention est définie dans le tableau ci-après :

Intervention	Classification	Commentaire
Remplacement de plaque(s)	A traiter en remplacement de composant selon §14 du guide AQUAP 99/13	/
Suppression de plaque(s) sans incidence sur la TS max ou TS min	NN	Le volume pour la soumission au suivi en service reste inchangé.
Augmentation du volume d'origine d'un échangeur (ajout de plaques) sans changement de catégorie au titre de la DESP	N	En cas d'augmentation de volume changeant la catégorie au titre de la DESP, l'intervention devient importante. La vérification porte sur l'adéquation des accessoires de sécurité.
Remplacement d'un goujon soudé sur brides entrée / sortie	N	/

Commentaires

[Le remplacement de tirants est traité dans le guide AQUAP 99/13.](#)

[L'épreuve n'est pas requise dans le cas de plaque réceptionnée au préalable avec essai de pression hydrostatique en présence d'un OH ou sous la responsabilité d'un ON.](#)

[Fiche approuvée en SCPAP le 13/03/2023.](#)